

Monter par la rue de Kerambourg. Au stop, tourner à droite rue de la Fontaine. Tourner à gauche dans l'impasse de Cornevec. Suivre le chemin sur 600 m. Obliquer à gauche par le « Chemin du Moulin à vent ». À la route, tourner à droite puis à la patte d'oie à gauche jusqu'à la Croix du Hayo. Un chemin ombragé traverse un bois privé. À la sortie, longer à droite et rejoindre le chemin d'exploitation. Tourner à gauche puis à 200 m, à droite. Continuer jusqu'à la route. Prendre le chemin à droite puis traverser le bois et longer un petit ruisseau. Contourner

l'ancienne ferme et rejoindre la route au village de Toul Douar. Traverser la route et emprunter le chemin. Balisage commun au GR de Pays. À droite, passer près d'un étang en bordure de champ puis près des mégalithes avant d'entrer dans un chemin creux à gauche. Au carrefour des chemins, continuer le chemin qui serpente dans le bois du Goluth. À la route de St Jean Brévelay, traverser pour entrer dans le bois en face. Au village du Vieux Pré, longer la route à droite puis rapidement à gauche. Entrer dans le sous-bois. Continuer jusqu'au village de la Croix Peinte. À la route de Plumelec, la RD126, prendre à droite sur environ 400 m. Attention, prudence ! Près d'un puits, tourner à droite en empruntant un chemin. Au fond, se dessine le menhir de la Quenouille de Gargantua. Suivre le chemin creux en limite de maisons jusqu'au chemin d'exploitation dit du Guennec. L'emprunter sur 800 m pour arriver sur la RD 182. Prendre à gauche la rue de la Fontaine puis encore à gauche la rue de Kerambourg pour retrouver la salle Ty An Holl.



